ES COPIA FIEL DEL ORIGINAL
DESTINO. Nº 10
Ales efectos de competetas un forcipeccon measuratural
en des Licas

UNIVERSITÉ PARIS VIII VINCENNES A SAINT-DENIS

2, rue de la Liberté 93526 SAINT-DENIS CEDEX 02

ATTESTATION D'UNITÉS DE VALEUR

Nom Marital:

N° d'Identification : 1800082008005

Nom Patronymique: TOMADUZ MIANI

Prénom: EDUARDU RUBERTO

Né(e) le: 22 07 59 à: MUNTEVIDEO

A obtenu au cours de l'année : 1981-1982

les unités de valeur suivantes :

Code

Intitulé

Session

JUIN

L ALEATOIRE ET LA DETERMINATION DANS LES MUSIQUES NON N1 745

FEV. JUIN

N1 783 **ETHNOMUSICULOGIE**

ETHNOMUSICULOGIE N1 784

Fait à St-Denis le :02 09 82

Le Secrétaire Général,

G. SAUREL

TUMADUZ MIANI EDUARDO ROBERTO

80 RUE DU 8 MAI 1945 91300 MASSY

Cette attestation pour être valable, ne doit être ni surchargée, ni grattée. L'Université ne la délivre qu'une seule fois. Les Maires et les Commissaires de Police français, les Agents diplomatiques ou consulaires de la France à l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.

Une année normale d'études représente l'acquisition de dix à douze Unités de Valeur. Un diplôme de 1^{er} Cycle (DEUG, "Diplôme de 1^{er} Cycle Équivalent au DEUG", Diplôme de 1^{er} Cycle d'Université) comprend vingt Unités de Valeur. La Licence fait suite au diplôme de 1^{er} Cycle; elle nécessite l'obtention de dix à douze Unités de Valeur.

UNIVERSITÉ PARIS VIII VINCENNES A SAINT-DENIS

2, rue de la Liberté 93526 SAINT-DENIS CEDEX 02

ATTESTATION D'UNITÉS DE VALEUR

N° d'Identification :

1800082008005

Nom Patronymique:

Prénom:

TOMADUZ MIANI

Nom Marital :

EDUARDO RUBERTO

Nė (e) le :

22 07 59à:

MONTEVIDEO

A obtenu au cours de l'année :

1981-1982

les unités de valeur suivantes :

Code	Intitule	Session
N1 745	L ALEATOTRE ET LA DETERMINATION DANS LES MUSIQUES NON	FEV.
N1 726	PRATIQUE CHURALE	JUIN
N1 746	L ALEATUARE ET LA DETERMINATION DANS LES MUSIQUES NON	JUIN
NI 748	IMPROVISATION COLLECTIVE ET SPECTACLE	JUIN
NI 783	ETHNOMUSICOLOGIE	JUIN
N1 784	ETHNUMUSICOLOGIE	JUIN

Fait à St-Denis le: 02 12 82

Le Secrétaire Général,

G. SAUREL

MR TOMADUZ MIANI EDUARDO ROBERTO

43 AV DE VERDUN 94200 IVRY S SEINE

Cette attestation pour être valable, ne doit être ni surchargée, ni grattée. L'Université ne la délivre qu'une seule fois. Les Maires et les Commissaires de Police français, les Agents diplomatiques ou consulaires de la France à l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.

Une année normale d'études représente l'acquisition de dix à douze Unités de Valeur. Un diplôme de 1er Cycle (DEUG, "Diplôme de 1er Cycle Équivalent au DEUG", Diplôme de 1er Cycle d'Université) comprend vingt Unités de Valeur. La Licence fait suite au diplôme de 1er Cycle; elle nécessite l'obtention de dix à douze Unités de Valeur.







